

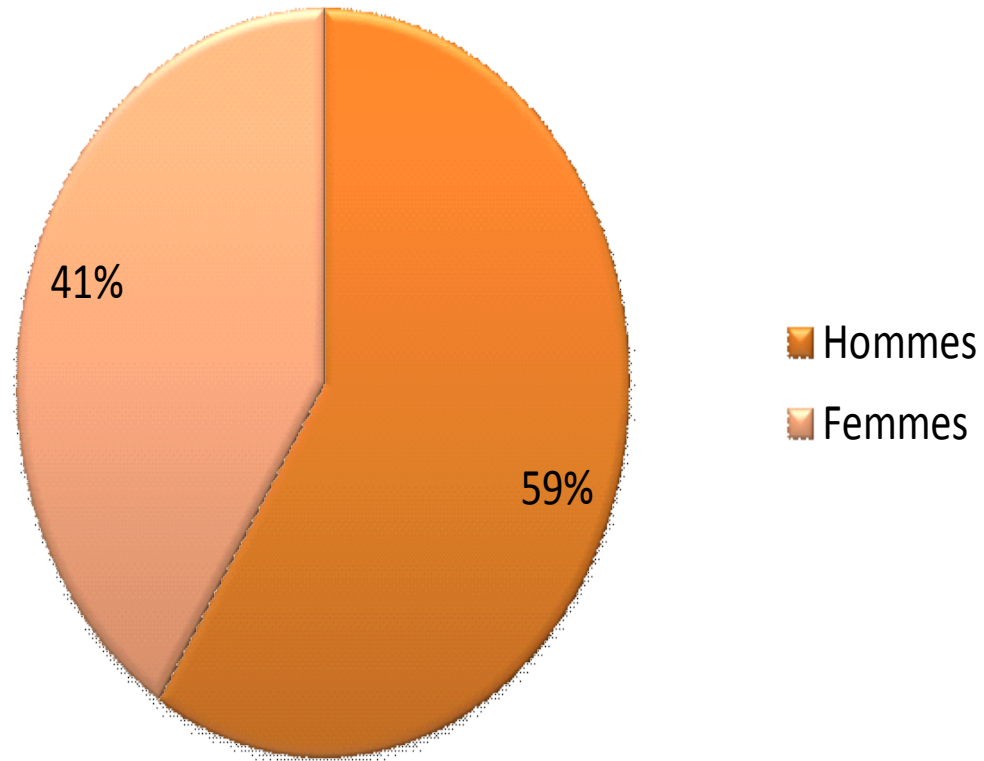
2) Illéttisme: hommes ou femmes?

Parmi les 3 100 000 personnes
concernées,

59% sont des hommes

41% sont des femmes

On remarque que les hommes en situation d'illéttisme sont plus nombreux que les femmes.



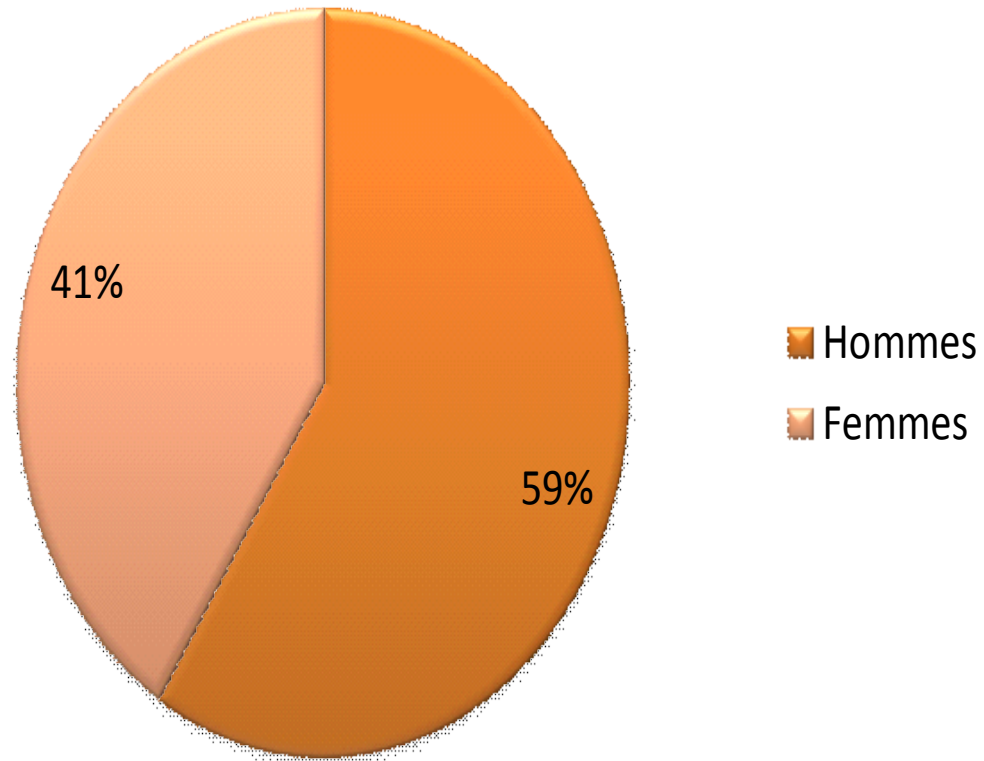
2) Illétttrisme: hommes ou femmes?

Parmi les 3 100 000 personnes
concernées,

59% sont des hommes

41% sont des femmes

On remarque que les hommes en situation d'illétttrisme sont plus nombreux que les femmes.



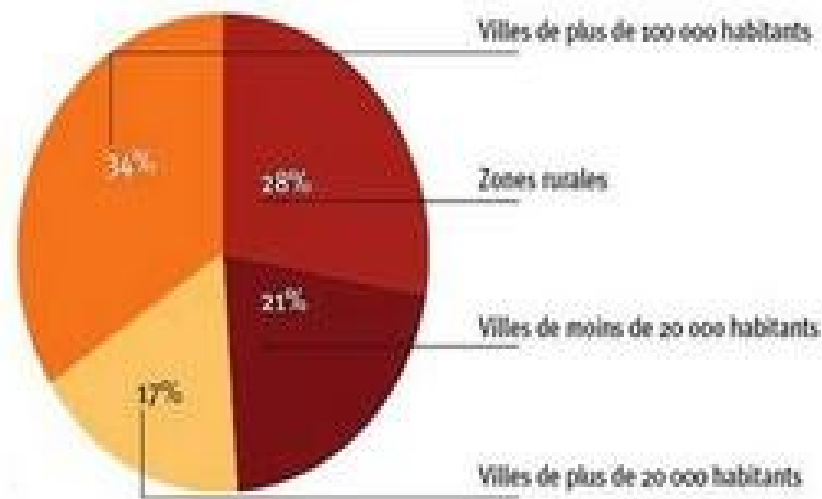
3) Illéttisme et territoires:

28% vivent dans les zones rurales

21% dans les villes de moins de 20 000 habitants

17% dans les villes de plus de 20 000 habitants

34% dans les villes de plus de 100 000 habitants



On remarque que la moitié des personnes en situation d'illettrisme soit environ 1,5 million, vit dans les zones rurales ou faiblement peuplées, l'autre moitié vit en zone urbaine. De plus, 10% des 3 100 000 personnes en situation d'illettrisme vivent dans les ZUS (Zones Urbaines Sensibles),

4) Illéttisme et emplois:

57% des personnes en situation d'illettrisme sont dans l'emploi

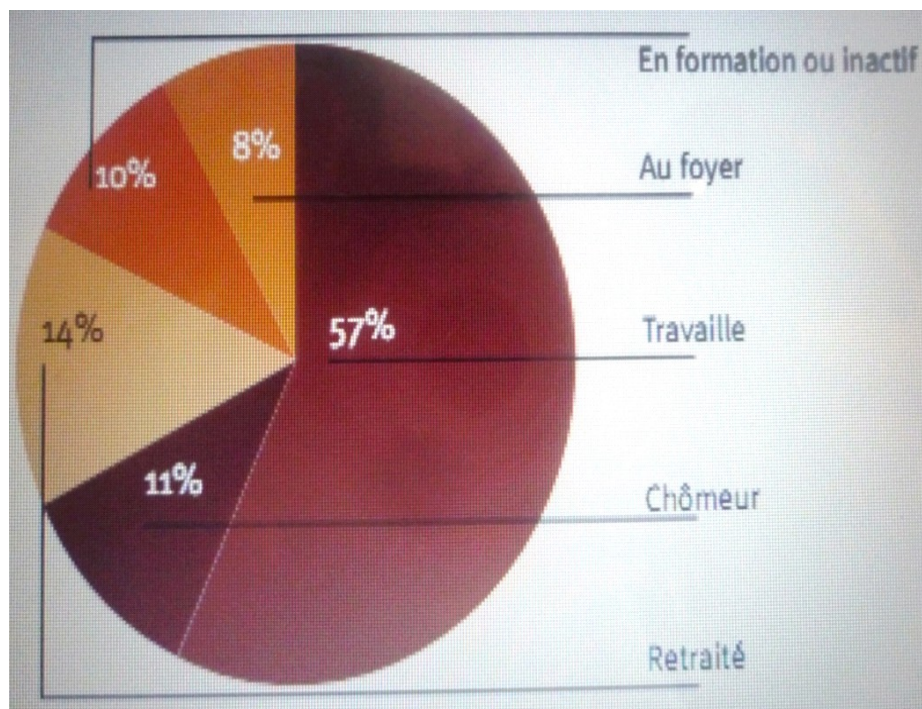
11% sont au chômage

14% sont retraitées

10% en formation ou en inactivité

8% sont au foyer

On remarque que près de la moitié des personnes en situation d'illettrisme a un emploi : plus de 1,8 million de personnes occupant un emploi sont en situation d'illettrisme.

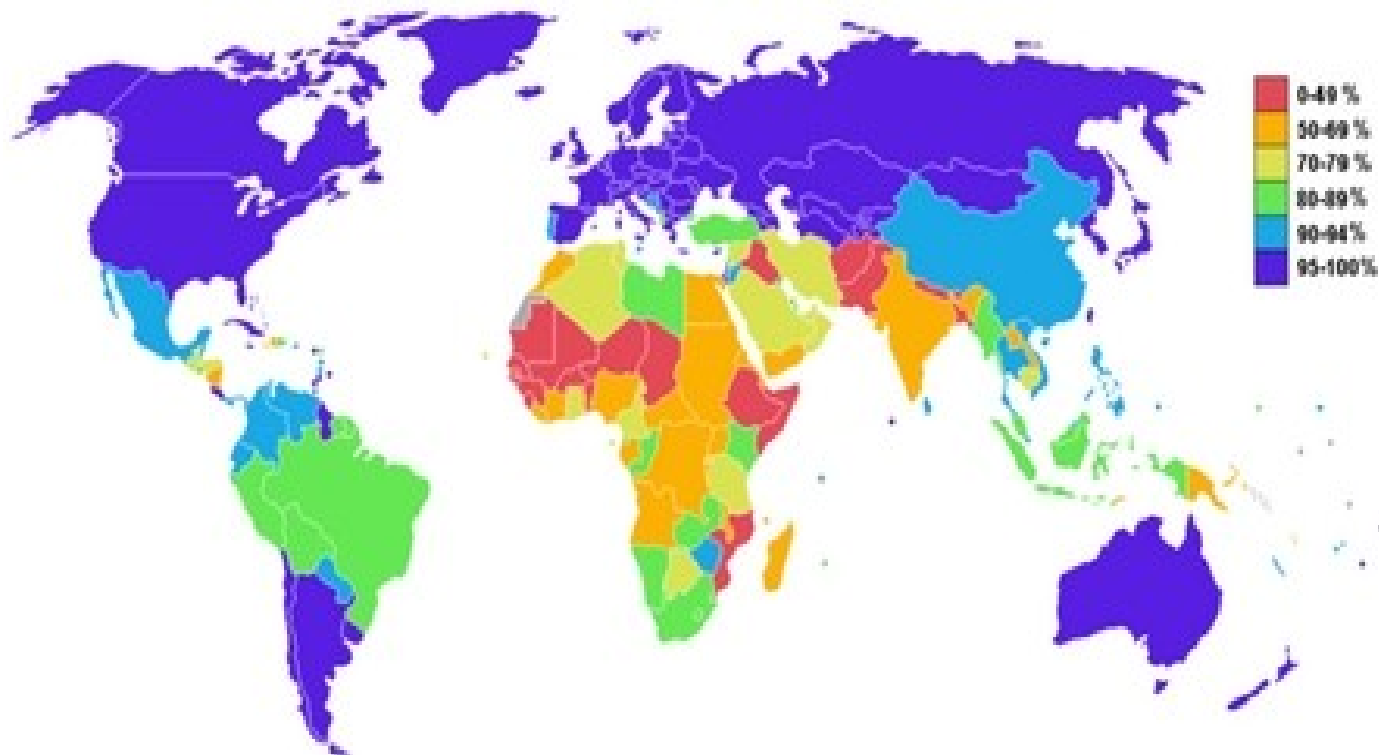


5) Illéttisme et minima sociaux:

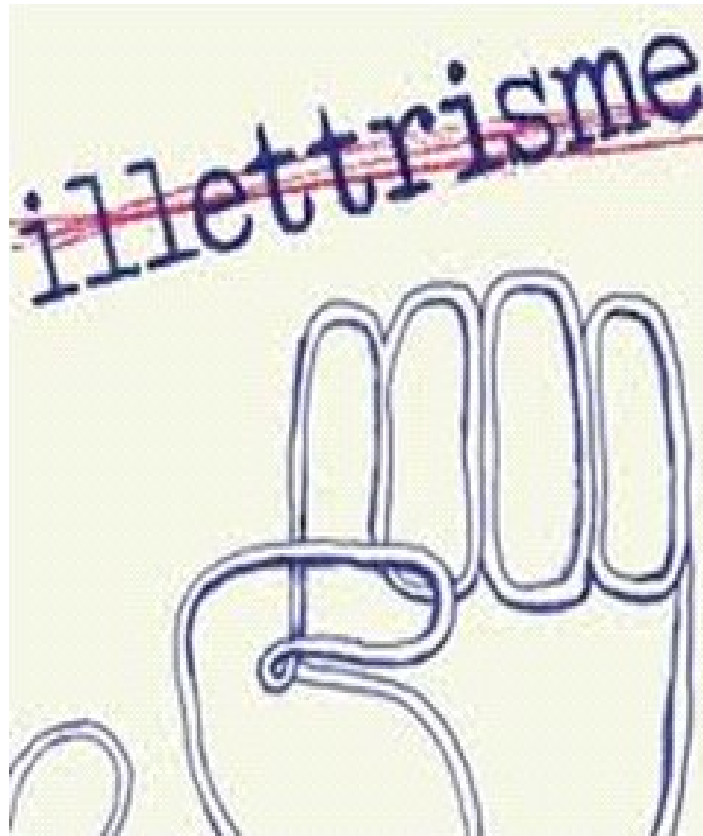
*Chômeurs, allocataires du RMI: 5% seulement des 3 100 000 personnes en situation d'illettrisme sont allocataires du RMI soit 26% en pourcentages de personnes illettrés

Un fléau qui dépasse les frontières:

Si le taux d'illettrisme en France est inquiétant, les autres pays ne sont pas épargnés par ce fléau. Au total, près de 80 millions de citoyens européens et 860 millions d'hommes et de femmes dans le monde sont confrontés à l'incapacité de lire et d'écrire.



Partie 4: Agir et lutter contre l'illettrisme



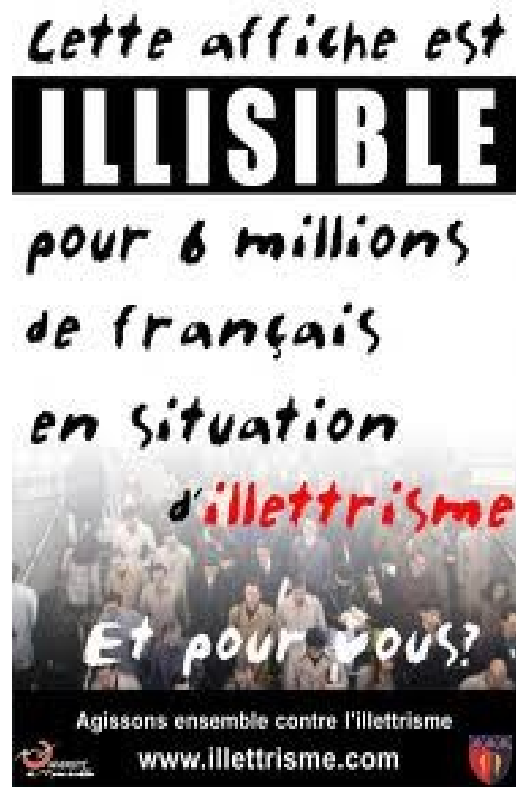
• Un problème largement répandu:

Combien sont-ils , en France a ne pas pouvoir lire un plan de ville, faire une liste de course, déchiffrer et comprendre un texte simple, poser une addition ...? Mais contre ce problème qu'est l'illétrisme, différentes structures, associations et fondations existent et sont disponibles pour ces personnes vulnérables qui sont souvent exclus de la société.



Lutte contre l'illétrisme:

L'État joue un rôle important dans la lutte contre l'illétrisme car c'est devenu une priorité nationale du fait des chiffres alarmants de l'INSEE. En effet, certaines lois ont été légiférées comme par exemple la loi du 4 mai 2004 qui ajoute que « les actions de lutte contre l'illétrisme et l'apprentissage de la langue française font partie de la formation professionnelle tout au long de la vie ». L'Éducation Nationale mène des plans de prévention pour faire acquérir les compétences de base aux élèves (lire, écrire, compter) et veiller à ce que ces compétences soient stabilisées. Elle s'appuie sur les programmes et sur des actions éducatives et culturelles. Elle agit avec des partenaires engagés dans la lutte contre l'illétrisme.



De plus, des **associations** comme celle de **L'ANLCI** (Agence Nationale de Lutte Contre L'illétrisme) qui est la principale dans cette lutte participe à l'apprentissage de la langue partout en France à travers des actions de la solidarité en faveur des personnes vulnérables qui font face chaque jour à l'illétrisme. Les trois axes forts de cette association sont mesurer, organiser et outiller. Les **CRI** (Centre de Ressources Illétrismes) dans chaque région agissent auprès du grand public. C'est à dire qu'elles sensibilisent ou diffusent par des animations documentaires aux populations le problème que représente l'illétrisme.



En complément des actions de l'État et autres associations, la **Croix Rouge** s'inscrit elle aussi dans le combat contre l'illettrisme, un combat de tous les jours. Ses objectifs, nombreux, sont par exemple ;

- *Redonner accès à l'autonomie et favoriser l'intégration sociale, professionnelle et familiale.
- *Renforcer la confiance en soi en prenant conscience qu'apprendre est possible en revalorisant sa propre image.
- *Communiquer : aider les personnes à mieux parler, écrire, compter.
- *Accéder aux droits et devoirs.
- *Valoriser les compétences et qualités de chacun.
- *Favoriser la réinsertion de ces personnes.
- *Prévenir les ruptures scolaires.
- *Prévenir l'illettrisme dès le plus jeune âge.

La Croix Rouge met aussi en place des ateliers adaptés à chacun.



Sources:

*www.insee.fr

*www.anlci.gouv.fr

*sk-1107583-1107554.over-blog.com

*www.faftt.fr

*www.dglf.culture.gouv.fr

*www.croix-rouge.fr

*www.education.gouv.fr

*www.ecole-societe.com

*news.fr.msn.com

Ce diaporama sur l'illéttrisme en
France à été réalisé par

Alix Vromant & Félicie D'Halluin (2nd
7)